

Employant près de 3900 personnes et gérant un vaste réseau scolaire, la Ville de Bruxelles est l'un des plus importants employeurs de la Région de Bruxelles-Capitale.

Vous allez intégrer le Département Démographie. L'une de ses missions est d'accueillir quotidiennement près de 1300 enfants âgés de 0 à 3 ans dans ses 29 crèches francophones, ses 5 crèches néerlandophones, ses 3 prégardienats et ses 3 haltes-accueils.

La Ville de Bruxelles est à la recherche d'un responsable (H/F/X)
pour ses crèches ou autres milieux d'accueil de la petite enfance francophones



DIPLOME REQUIS

- Vous êtes en possession d'un diplôme de bachelier/gradué en soins infirmiers

MISSIONS

Responsable de la bonne marche du milieu d'accueil et de la qualité de travail de l'équipe, vous veillez à garantir le bien-être et l'épanouissement des enfants accueillis dans tous les aspects de leur développement.

TACHES

- Vous élaborez un projet d'accueil et le mettez en pratique
- Vous veillez à l'application des directives des autorités concernées
- Vous êtes la personne de contact entre la crèche, le Département de la Démographie et les autres services de la Ville de Bruxelles
- Vous collaborez avec les autres acteurs (assistante sociale, psychologue, médecin)
- Vous faites en sorte que l'enfant évolue dans un environnement à sa mesure, sécurisant, cohérent et stimulant où il peut exercer et développer ses capacités
- Vous assurez la gestion administrative, comptable et logistique de la crèche
- Vous prenez en charge les divers aspects médicaux et de prévention liés à la fonction

PROFIL

- Vous résistez au stress, gérez les priorités et êtes flexible
- Vous êtes un bon chef d'équipe et savez motiver le personnel
- Vous restez disponible et à l'écoute
- Vous agissez avec intégrité et professionnalisme
- Vous avez une bonne maîtrise de la communication orale et écrite

OFFRE

- Un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein
- Salaire mensuel brut : minimum 2884,28 EUR (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures et de la situation familiale)
- Vous pouvez obtenir une estimation de votre salaire via notre [outil de calcul de salaire](#) en ligne
- Avantages extra-légaux : Chèques repas, abonnement gratuit de la STIB et une intervention dans les frais de transport (SNCB, De Lijn, TEC, vélo), possibilité d'une assurance hospitalisation.
- Des formations régulières
- La prise en charge du ticket modérateur par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille, au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola)

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Envoyez-nous votre candidature pour le **30/11/2021** au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis) via <http://jobs.bruxelles.be>. Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront conviés par téléphone à des tests de sélection informatisés et à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Centre Administratif
Département RH – Service Recrutement
Boulevard Anspach 6 (13e étage)
1000 Bruxelles
02/279.24.20
- Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 (le mercredi jusqu'à 14h).

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap ou de nationalité.